

liantis

The logo for Liantis features the word "liantis" in a bold, lowercase, sans-serif font. A thick, purple, curved underline is positioned beneath the letters, starting under the 'l' and ending under the 's', creating a stylized, modern look.



Intégré

Solutions combinées pour tous les aspects de votre **gestion du personnel**



Informations



Soutien administratif



Conseils



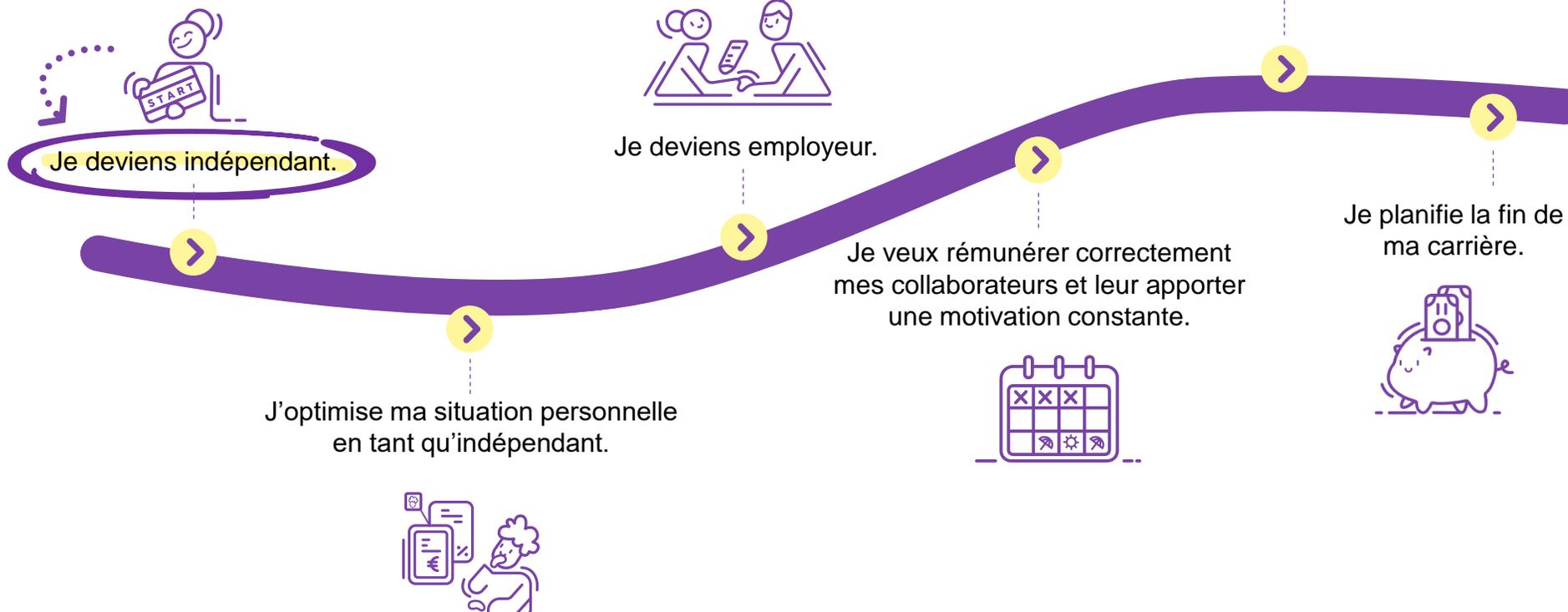
Accompagnement



Formation

Proactif

Soutien à tous les moments clés



22 500 starters via Liantis par an

Une bonne préparation est indispensable

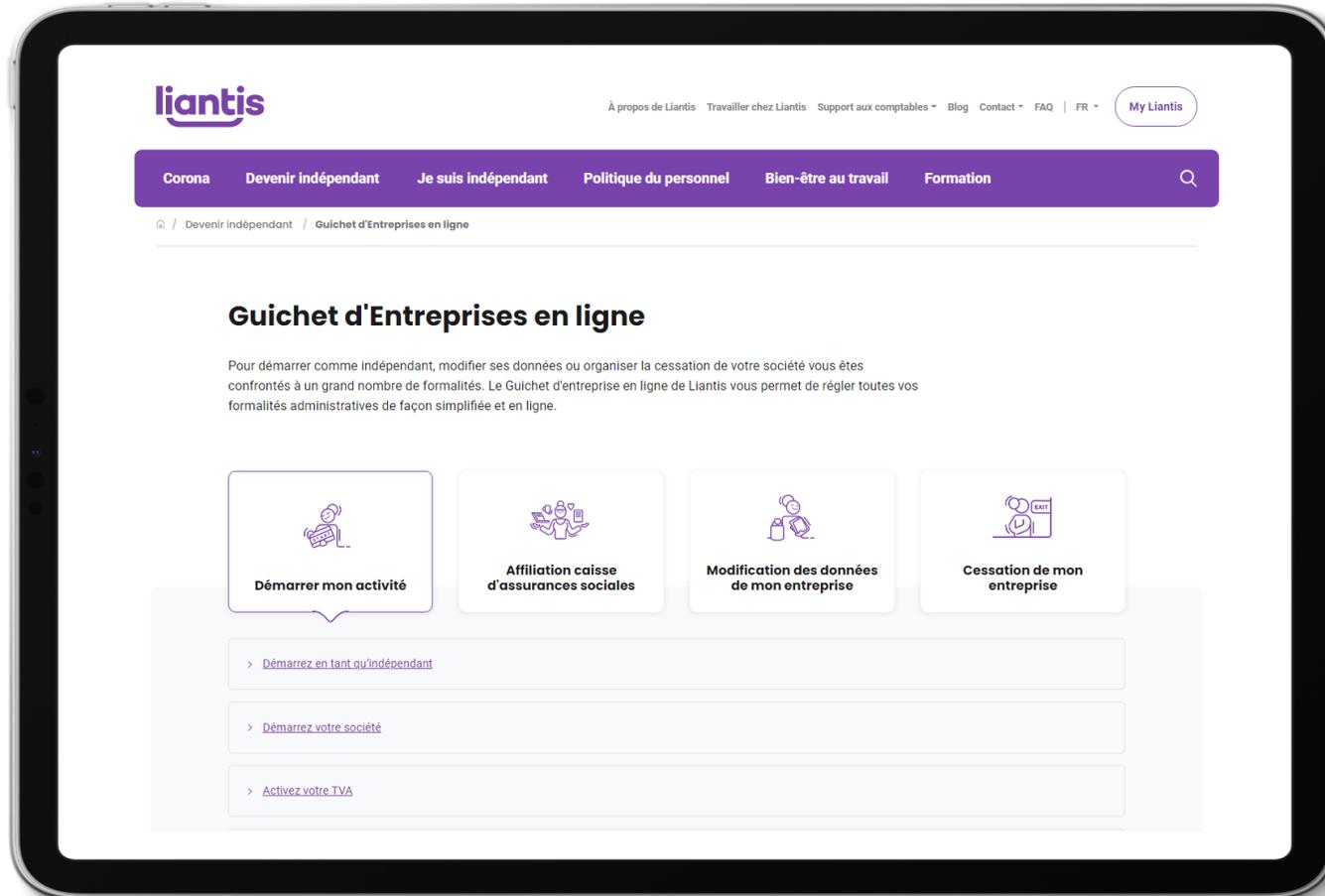


- **Testez votre concept d'entreprise avec le Business Model Canvas**
[Blog.liantis.be/fr/devenir-independent/testez-votre-concept-dentreprise-avec-le-business-model-canvas](https://blog.liantis.be/fr/devenir-independent/testez-votre-concept-dentreprise-avec-le-business-model-canvas)
- **Guide Starter**
[Téléchargez gratuitement votre Guide Starter](#)
- **Comment trouver un bon expert-comptable ?**
[Choisir son expert-comptable](#)
- **Liantis blog pour starters ?**
[Devenir indépendant](#)

GPS Starter

Remplissez rapidement le **GPS Starter** gratuit et recevez une feuille de route personnalisée pour un démarrage correct.





Guichet d'entreprises en ligne



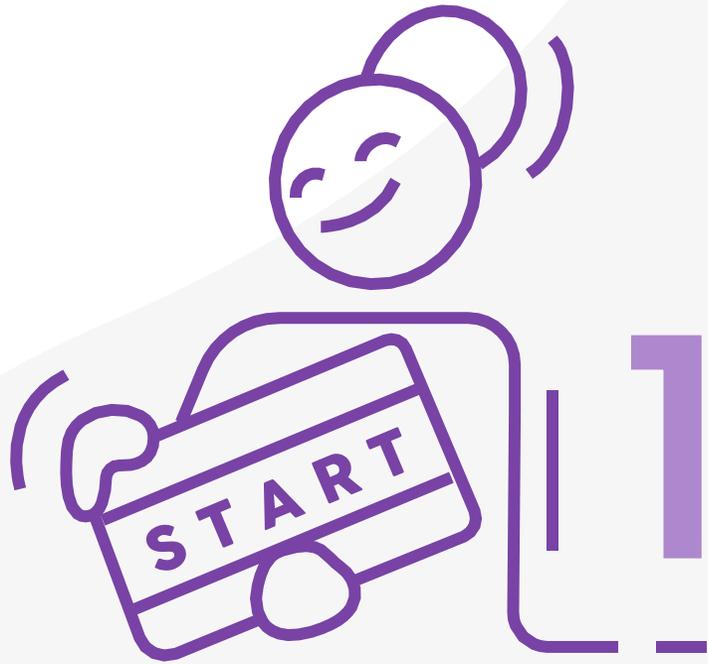
Ensemble, plus loin, plus forts !

De la naissance d'une idée à une pension bien méritée

Devenir indépendant

Étape par étape

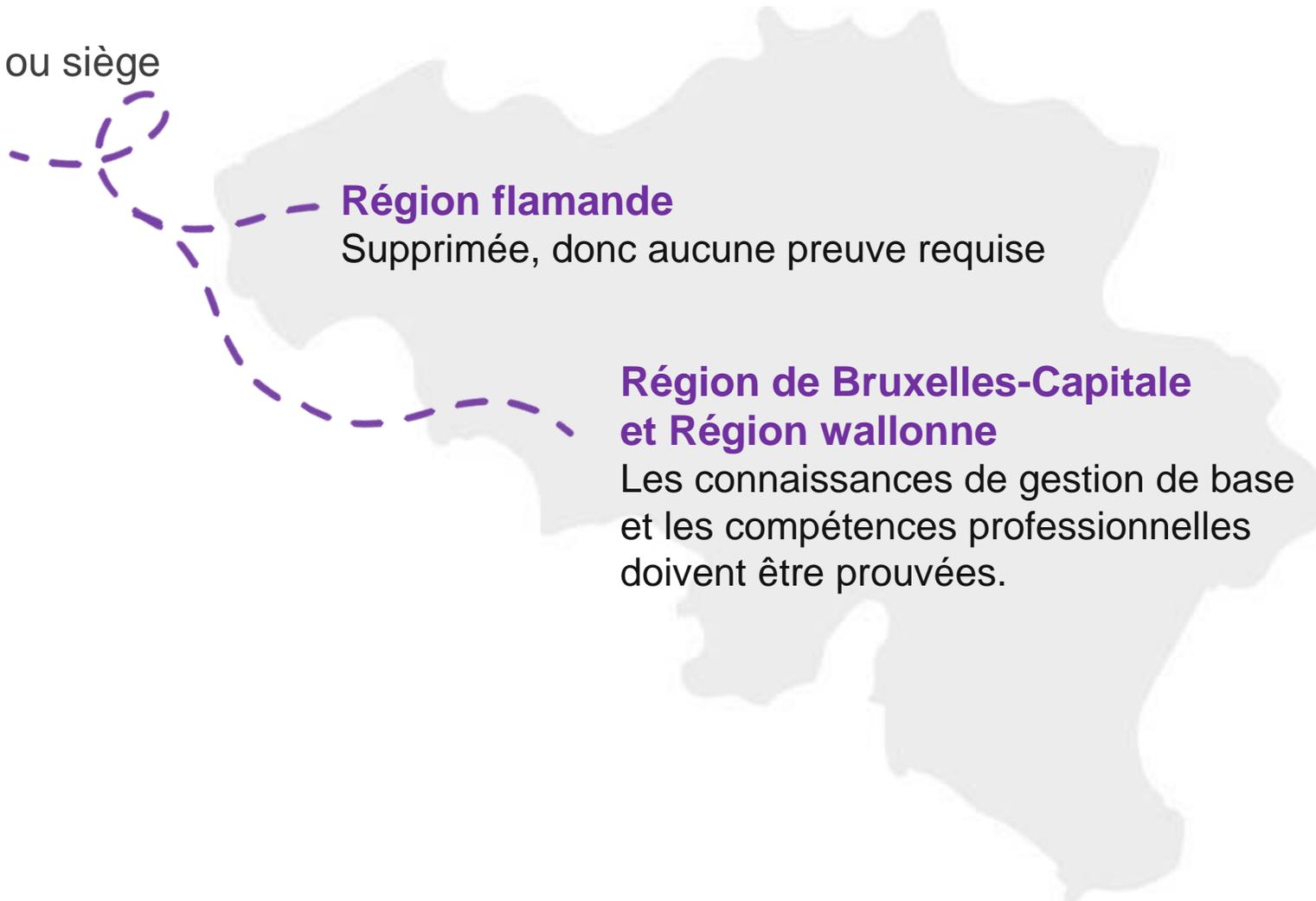
1. Vérifier si les conditions de lancement requises sont remplies
2. Choisir la forme de l'entreprise/le statut social
3. Régler vos formalités
4. Régler votre statut social



Nous vérifions ensemble si les **conditions de lancement requises** sont remplies.

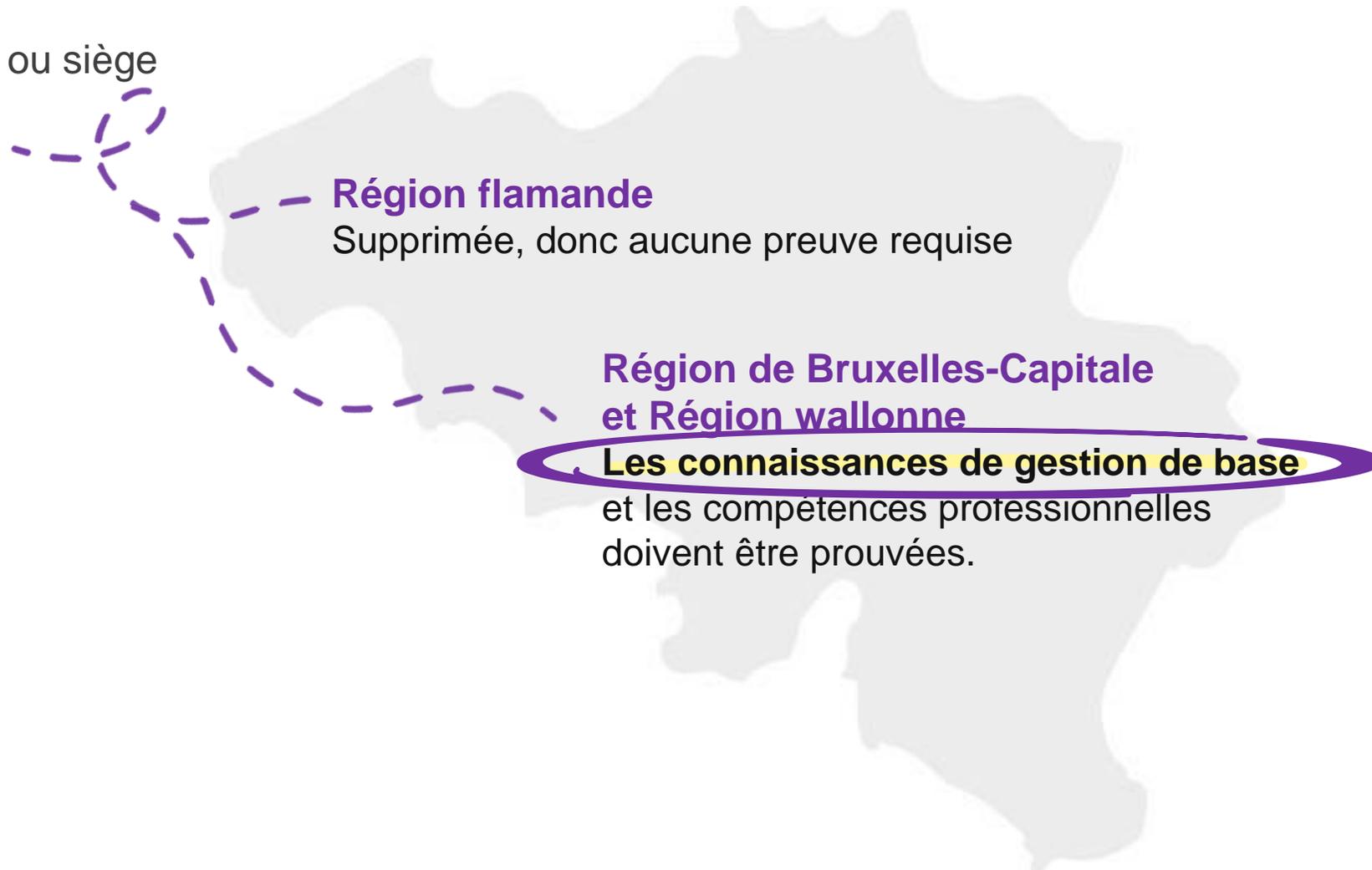
Preuve des connaissances de gestion de base et des compétences professionnelles

Domicile ou siège



Preuve des connaissances de gestion de base et des compétences professionnelles

Domicile ou siège



Connaissances de gestion de base

Chaque commerçant ou artisan indépendant (en entreprise unipersonnelle (en PP) ou en société (en PM)) qui exerce une (ou plusieurs) activité(s)

Qui peut apporter la preuve de la gestion de base ?

Entreprise en personne physique

L'entrepreneur lui-même mais si ce n'est pas possible, cela peut être apporté par un préposé, à savoir :

- Le conjoint (aidant)
- Le partenaire avec un contrat de cohabitation légale
- Le partenaire cohabitant depuis au moins six mois (preuve de cohabitation nécessaire)
- Un membre de la famille jusqu'au 3^{ème} degré inclus
- Un salarié sous contrat à durée indéterminée

Société en personne morale

SRL / SC : un administrateur

SA : un administrateur-délégué (ou un des administrateurs en son absence)

SNC / SComm / société simple : un gérant

Un salarié sous contrat à durée indéterminée, uniquement possible pour une **SA**

Connaissances de gestion de base

Comment apporter la preuve de la gestion de base ?

- Par un diplôme ou un titre valable
- Via expérience

Cette pratique professionnelle doit être prouvée pour un certain nombre d'année de pratique

- 1° En tant que **chef d'entreprise indépendant**
- 2° En tant que **personne chargée de la gestion journalière**
- 3° En tant **qu'aidant indépendant ou conjoint aidant** :
- 4° En tant **qu'employé dans une fonction dirigeante** :
- 5° En tant **qu'associé actif ou administrateur (ou gérant) non chargé de la gestion journalière)**
avec approbation préalable et obligatoire des autorités

- Par une attestation de l'Union Européenne pour les ressortissants étrangers

Preuve des connaissances de gestion de base et des compétences professionnelles

Domicile ou siège



Compétences professionnelles

À prouver pour certaines activités dans **les secteurs** suivants :

Alimentation / Construction & électrotechniques / Cycles & Véhicules / Soins aux personnes

Autres : par ex. installateurs-frigoristes ou dégraisseurs-teinturiers

Qui doit apporter la preuve des compétences professionnelles ?

Entreprise en personne physique

L'entrepreneur lui-même mais si ce n'est pas possible, cela peut être apporté par un préposé, à savoir :

- Le conjoint (aidant)
- Le partenaire avec un contrat de cohabitation légale
- Le partenaire cohabitant depuis au moins six mois (preuve de cohabitation nécessaire)
- Un membre de la famille jusqu'au 3^{ème} degré inclus
- Un salarié sous contrat à durée indéterminée

Société en personne morale

SRL / SC : un administrateur

SA : un administrateur-délégué (ou un des administrateurs en son absence)

SNC / SComm / société simple : un gérant

Un salarié sous contrat à durée indéterminée

Un associé actif chargé de la gestion technique journalière de l'entreprise

Compétences professionnelles

Comment apporter la preuve des compétences professionnelles ?

- Par un diplôme valable
- Par une expérience professionnelles suffisante

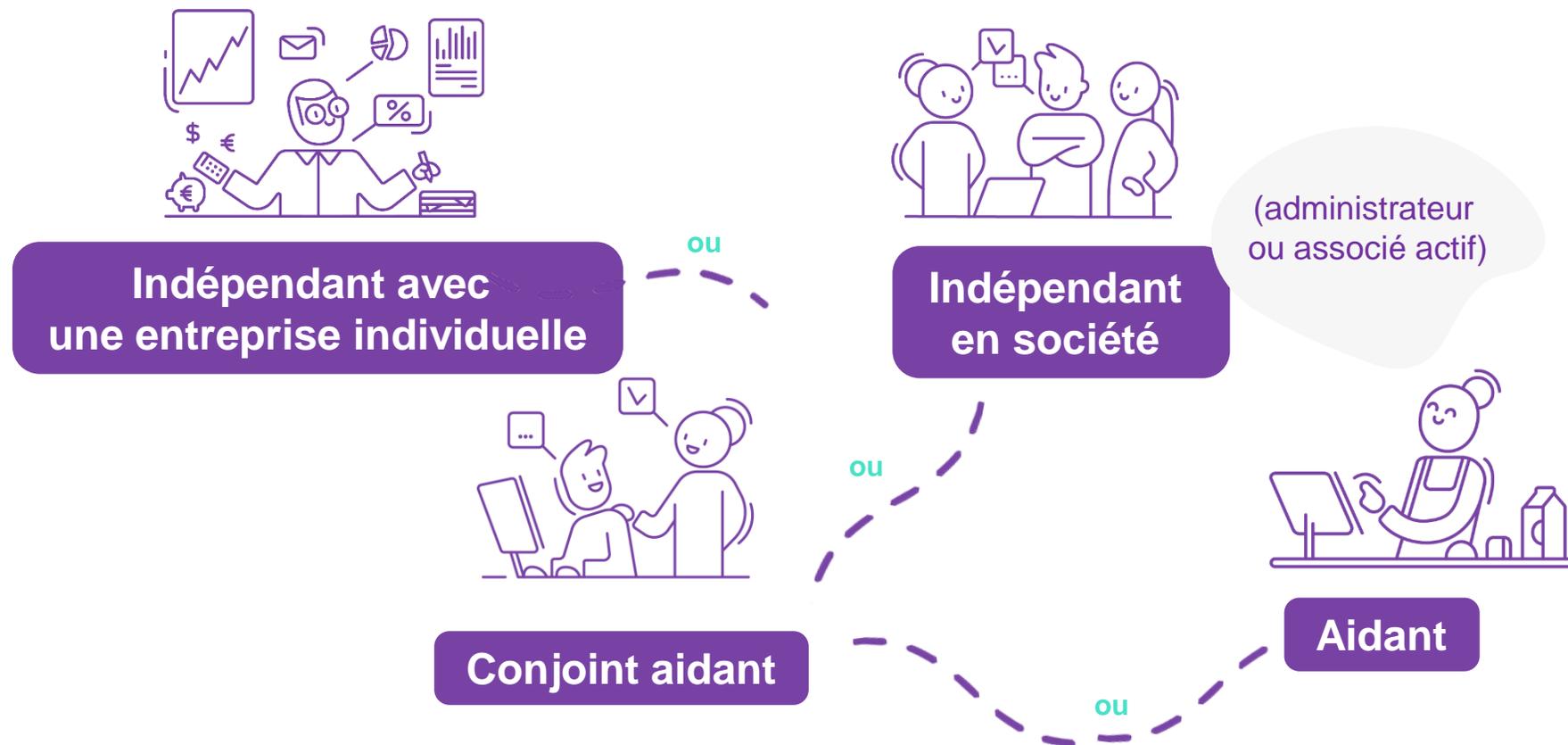
2

Nous déterminons ensemble la **forme d'entreprise** appropriée et votre **statut social**.



- Quelle forme d'entreprise choisir ? Entreprise individuelle, société ou aidant.
- Vous voulez vous lancer à **titre principal** ou à **titre complémentaire** ?

Qui est travailleur indépendant ?



Se lancer à titre principal ou à titre complémentaire ?

- **Qui se lance à titre complémentaire ?**

- ✓ Occupation à au moins 50 % en tant que salarié ou fonctionnaire
- ✓ Occupation à 60 % pour les enseignants statutaires
- ✓ Occupation à 50 % pour les enseignants contractuels
- ✓ Bénéficiaire d'une allocation, moyennant autorisation (p. ex. tremplin – chômage - incapacité de travail)

- **Étudiant-indépendants**

- ✓ 27 crédits ou 17 heures de cours

- **Indépendants pensionnés**

- ✓ Pension de retraite

- **Qui se lance à titre principal ?**

- ✓ Tous les autres travailleurs indépendants

- **Art. 37 personnes mariées - veuves**

Activité générant un revenu limité et partenaire ayant un statut social à part entière

3 Nous réglons ensemble vos formalités.



- **Autorisations préalables**
(carte professionnelle, carte de commerçant ambulant...)
- **Inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)**
- **Formalités** supplémentaires pour les **sociétés**
- Activation de la **qualité d'assujetti à la TVA ?**
- **Autres autorisations ou enregistrement pour certaines activités**
- Affiliation à une **caisse d'assurances sociales**
- **Assurances complémentaires** (PLCI, revenu garanti...)

Responsabilité des administrateurs

Fait en sorte que vous ne deviez pas assumer personnellement une réclamation en dommages et intérêts introduite à l'encontre de votre entreprise ou association.



Conseil

Veillez à ce que votre assurance existante soit adaptée à la législation actuelle sur les sociétés.

Responsabilité civile

Couvre tous les dommages corporels, matériels et immatériels survenus pendant ou en raison de vos activités professionnelles.



Conseil

Élaborez avec Liantis une police sur mesure.

Responsabilité professionnelle

Indemnise les dommages involontaires résultant d'une faute contractuelle ou professionnelle.



Conseil

Cette assurance est obligatoire pour certaines professions. Contrôlez donc attentivement si c'est le cas pour vous.

liantis.be/liantis-risk-solutions



4 Nous réglons ensemble votre **statut social**

- Quel montant de **cotisations sociales** devez-vous payer et quand ?
- Comment faire ?



Cotisations sociales

Les cotisations sont dues par trimestre

- **D'abord pendant trois ans, des cotisations provisoires selon votre catégorie d'affiliation,**
→ après environ deux ans, révision sur la base du revenu réel.
- **À partir de la quatrième année, des cotisations provisoires** sur la base du revenu perçu trois ans auparavant
→ après environ deux ans, révision sur la base du revenu réel.



Conseil

Possibilité d'augmenter ou de réduire les cotisations provisoires

Cotisations sociales

Exemple pratique

Début d'une activité à titre principal au 1^{er} mars 2021

cotisations dues à partir du T1 - 2021

748,11 euros/trimestre (calculé sur un revenu de 14 042,57 euros/an)

→ possibilité de réduction (primo starter) ou d'augmentation des cotisations si vous pensez que vous gagnerez plus

Après deux ans, lorsque le revenu de 2021 sera connu, la révision sera opérée sur la base du revenu communiqué par le fisc et le calcul définitif suivra.

Cotisations sociales

Activité complémentaire

cotisations minimales (82,76 euros) - plafond d'exonération
cotisations augmentées

Activité principale

cotisations minimales (748,11 euros) - exception : primo starter
cotisations augmentées

Combien de cotisations sociales dois-je payer ?

The screenshot displays the Liantis website interface on a tablet. At the top left is the Liantis logo. The top right navigation bar includes links for 'À propos de Liantis', 'Travailler chez Liantis', 'Support aux comptables', 'Blog', 'Contact', 'FAQ', 'FR', and a 'My Liantis' button. A secondary navigation bar contains 'Corona', 'Devenir indépendant', 'Je suis indépendant', 'Politique du personnel', 'Bien-être au travail', and 'Formation', along with a search icon. The breadcrumb trail shows 'Je suis indépendant / Calculer vos cotisations sociales'. The main heading is 'Calculution cotisations sociales', followed by a paragraph explaining that independent workers pay social contributions quarterly and can use the calculator for a simulation. The form is titled 'Combien de cotisations sociales dois-je payer ?' and includes fields for 'Date de début activité indépendante' (Month and Year), 'Date de fin activité indépendante' (Month and Year), 'Cotisation trimestrielle' (a dropdown menu), and 'Affiliation' (a dropdown menu). A purple button labeled 'Calculer cotisation' is positioned at the bottom of the form.

liantis

À propos de Liantis Travailler chez Liantis Support aux comptables Blog Contact FAQ | FR My Liantis

Corona Devenir indépendant Je suis indépendant Politique du personnel Bien-être au travail Formation

Je suis indépendant / Calculer vos cotisations sociales

Calculution cotisations sociales

Chaque trimestre, les indépendants versent des cotisations sociales. Découvrez ici comment ces cotisations sont calculées et effectuez une simulation en fonction de votre situation.

Combien de cotisations sociales dois-je payer ?

Date de début activité indépendante

Mois Année

Mois Année

Date de fin activité indépendante

Mois Année

Mois Année

Cotisation trimestrielle

- Select -

Affiliation

- Select -

Calculer cotisation



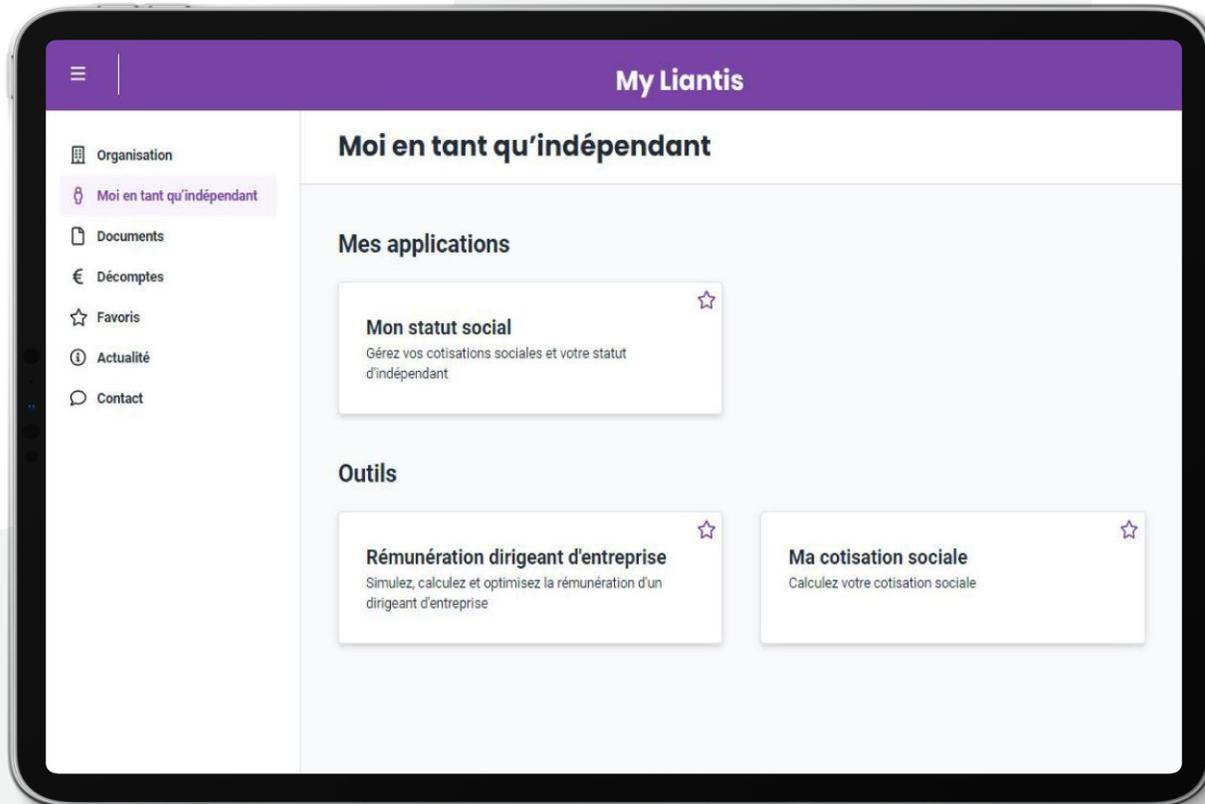
Cotisations sociales 2021

Téléchargez notre tableau pour obtenir un aperçu à jour et complet de **toutes les cotisations par statut.**

liantis.be/cotisations

Cotisations sociales définitives 2021

N° de statut	Statut	Cotisations sociales		Cotisation patronale	Cotisation personnelle	Cotisation totale	Cotisation patronale (hors cotisation personnelle)	Cotisation personnelle (hors cotisation patronale)
		Montant	Taux					
1	Salarié à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
2	Salarié à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
3	Salarié indépendant	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
4	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
5	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
6	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
7	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
8	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
9	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
10	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
11	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
12	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
13	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
14	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
15	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
16	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
17	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
18	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000
19	Salarié indépendant à temps plein	10000	10,00%	10000	10000	20000	10000	10000
20	Salarié indépendant à temps partiel	5000	10,00%	5000	5000	10000	5000	5000



Une plateforme numérique unique : **My Liantis**

- Actualités, conseils et outils
- Sur mesure
- Toutes les applications réunies
- 24 h/24, 7 j/7
- Collaboration efficace



Qu'en est-il de votre sécurité sociale ?

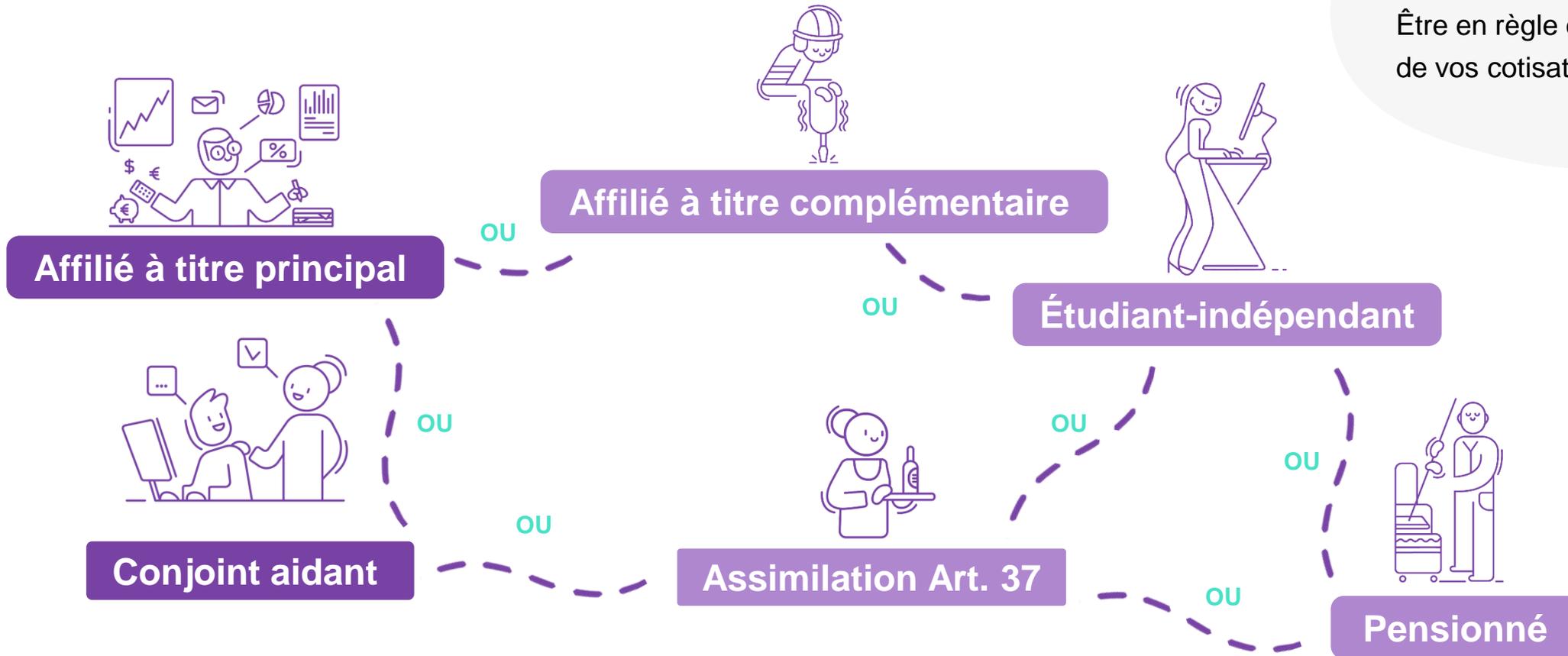
- À quoi pouvez-vous prétendre si vous avez des enfants ?
- Quelle indemnité percevrez-vous si vous êtes malade ?
- Pouvez-vous interrompre votre carrière ?
- Et si vous vous retrouvez face à des difficultés ?
- Et qu'advient-il de la constitution de votre pension ?

Tout le monde est-il assuré socialement en tant qu'indépendant ?



Condition

Être en règle de paiement de vos cotisations sociales



De quelle protection sociale bénéficiez-vous en tant qu'indépendant ?



Santé



Aidants proches



Congé parental



Pension



Cessation d'activité



Vous avez des problèmes de santé. À quoi avez-vous droit ?

- Remboursement des frais de soins de santé
- Indemnité d'incapacité de travail
- Assimilation pour cause de maladie

Indemnité d'incapacité de travail

Indemnité forfaitaire à partir du premier jour après au moins huit jours de maladie
– via la mutualité

Frais de soins de santé

Intervention dans les frais de soins de santé via la mutualité - consultations chez le médecin, opérations, séances de kinésithérapie, médicaments...



Conseil

Vous pouvez bénéficier d'une assurance complémentaire via votre assurance hospitalisation



Conseil

La date de signature de la déclaration détermine la date de début !
Songez à souscrire une assurance complémentaire revenu garanti

Assimilation pour cause de maladie

Dispense de cotisations sociales pour celui qui ne peut plus travailler à cause d'une incapacité de travail de longue durée

Continue d'être assuré socialement en tant qu'indépendant



Attention aux cotisations sociales impayées !

liantis.be/fr/liantis-caisse-dassurances-sociales

Congé parental

**Vous venez d'avoir un enfant.
Sur quelle aide pouvez-vous compter ?**

- Maternité
- Congé de paternité et congé de naissance
- Congé d'adoption et congé parental d'accueil





Allocations familiales

- Prime à la naissance
- Montant de base mensuel
- Suppléments / prime scolaire



Conseil

Pour en bénéficier vous pouvez vous adresser à la caisse d'allocations familiales KidsLife

liantis.be/fr/liantis-caisse-dassurances-sociales



Conseil

Dispense de paiement de la prime de PLCI

Aide à la maternité

Droit à 105 titres-services



Conseil

Liantis vérifie si vous répondez aux conditions, et vous recevez automatiquement toutes les informations

Allocation de maternité

- Intervention financière pour le congé de maternité
- Demande par l'intermédiaire de la mutuelle
- Dispense de cotisation sociale pour le trimestre qui suit la naissance

Congé de paternité ou congé de naissance

En tant que père ou coparent :
droit à quinze jours de congé avec
intervention financière



Conseil

Également applicable
pour les conjoints aidants
affiliés au maxi-statut

Congé d'adoption ou congé parental d'accueil

En cas d'adoption d'un enfant mineur ou en cas
d'accueil de longue durée d'un enfant placé :
droit à maximum six semaines de congé avec
intervention financière



Conseil

Demandez cette intervention
financière auprès de votre
mutuelle



Aidants proches



Pouvez-vous interrompre votre activité indépendante pour vous occuper d'un parent malade ?

→ interruption de carrière dans le cadre du régime des aidants proches

- **Allocation** mensuelle
- **Dispense** si vous êtes aidant proche pendant au moins trois mois consécutifs, vous êtes dispensé du paiement de cotisations sociales

Cessation d'activité

**Vous êtes contraint de fermer votre entreprise.
Sur quelle aide pouvez-vous compter ?**

- Allocation de chômage
- Droit passerelle



Droit à l'allocation de chômage

Si vous étiez précédemment salarié, vous avez droit à une allocation sous certaines conditions.



Droit passerelle

Si vous êtes contraint de cesser temporairement ou définitivement vos activités, vous pouvez bénéficier d'une indemnité sous certaines conditions :

- indemnité mensuelle
- maintien de certains droits sociaux
- max. douze mois par demande et vingt-quatre mois sur toute la carrière



Conseil

Des types de droit passerelle spécifiques sont prévus pour faire face aux conséquences de la crise du coronavirus.

Pension



Qu'en est-il de vos droits à une pension de retraite ?

- Vous constituez-vous des droits de pension ?
- Comment pouvez-vous vous protéger davantage ?
- Pouvez-vous démarrer une activité indépendante ou continuer à travailler après la pension ?

Constitution de pension

Constitution d'une pension légale
par le paiement de cotisations sociales

Montant ? Date ?

→ mypension.be



Conseil

Complétez votre pension légale
de différentes manières :

- PLCI sociale
- EIP
- CPTI

Pouvez-vous démarrer une activité indépendante ou continuer à travailler après la pension ?

Oui, mais – attention – certains indépendants doivent limiter
leurs revenus pour ne pas subir une perte de pension.
Pas de limitation des revenus, sauf en cas de pension
anticipée sans une carrière de 45 ans.



Conseil

Continuer à travailler
→ cotisations sociales
à taux réduit



liantis.be/liantis-risk-solutions

Communication sur mesure



www.liantis.be/fr



My Liantis



Newsletters



Lettres et e-mails
personnalisés



Réseaux sociaux



Webinaires



Sessions d'information
(numériques)



Formations



Prêt à vous lancer ?

Affiliez-vous dès aujourd'hui via
le **guichet d'entreprises en ligne** !
liantis.be/fr/guichet-dentreprises-en-ligne

Vous avez des questions concernant votre démarrage ou vous souhaitez des conseils de nos experts ?

Envoyez-nous vos coordonnées via le formulaire
liantis.be/questions-starter
Nos experts vous contacteront !